MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Liberté
Égalité
Fraternité

Secrétariat général **Délégation à l'encadrement supérieur** **78 rue de Varenne** **75349 Paris SP 07** **01 49 55 47 79**	**Note de mobilité** **SG/DES/2024-699** **18/12/2024**

Date de mise en application : 18/12/2024
Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 18/01/2025
Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 1

Objet : Vacance d'emploi de directeur départemental adjoint de la direction départementale de la protection des populations (DDPP) de l'Hérault.

Destinataires d'information
DRAAF DAAF DD(ETS)PP DDT(M)

Au Journal Officiel paraissent périodiquement les appels à candidatures pour les postes de directeurs et directeurs adjoints (DDI et DDI adjoints). Afin de consolider la connaissance de cette information, il a été décidé que BO AGRI en soit un relais complémentaire.

Est paru :

En DDPP :

- L'emploi de directeur départemental adjoint de la direction départementale de la protection des populations (DDPP) de l'Hérault.
Cet avis de vacance annule et remplace l'avis de vacance (NOR : INTP2434083V) paru au Journal officiel de la République française du dimanche 15 décembre 2024.
JORF n°0298 du 18 décembre 2024 (Texte 117)

Modalités de candidature :
Pour connaître le délai et l'échéance de dépôt des candidatures, le descriptif du poste, la forme et le contenu du dossier de candidature ainsi que les différents contacts à prendre, se reporter au texte du Journal Officiel concerné cité ci-dessus.

La Déléguée à l'encadrement supérieur

Stéphanie Frugère